



LA DÉ- CADE

LA LETTRE DU CERCLE
JEAN BAPTISTE SAY

« Les lumières et la morale sont aussi nécessaires au maintien de la République que le fut le courage pour la conquérir. »

avril 2016

POURQUOI « LA DÉCADE » ?

« La Décade philosophique, littéraire et politique » cofondée par Jean-Baptiste Say en avril 1794 était publiée chaque décadi, dernier jour des trois décades qui rythmaient les mois du calendrier républicain. Selon l'affiche publicitaire qui soutint son lancement son ambition était « d'instruire et amuser » !

« La Décade », publiée sur internet 10 fois par an, le 10 du mois, sera l'outil de communication du Cercle Jean-Baptiste Say (www.cerclejeanbaptistesay.com), parlera d'économie, tâchera d'instruire et tentera d'amuser... Tentez votre chance ! L'abonnement est gratuit et la diffusion repose sur la promotion des lecteurs. Hommage donc à la sagesse d'un révolutionnaire qui a si bien compris l'importance de la prospérité dans le développement et le maintien de la démocratie. Et si bien expliqué les conditions nécessaires à cette prospérité : la liberté, la propriété, l'échange, le travail. Sans entrepreneurs, point de prospérité et sans prospérité, point de solidarité !

Avec Jean-Baptiste Say comme guide et pédagogue, rappeler les principes fondamentaux de l'économie et expliquer simplement les mécanismes de création de richesse pour qu'ils puissent se remettre en marche dans notre pays, voilà l'ambition de la Décade.

Il nous l'avait bien dit

avril 2016

Pas de prospérité sans propriété

L'autre nom de l'accumulation du capital, c'est l'investissement, qui sonne plus politiquement correct. La Décade d'avril vous livre quelques clés pour appréhender ce sujet, jusqu'à notre entrepreneur du mois qui se passe pourtant de capital. Jean-Baptiste Say commence en nous avertissant qu'il est nécessaire de le protéger et de ne pas le dissiper :

« Le pauvre, celui qui ne possède rien, n'est pas moins intéressé que le riche au respect des droits de la propriété. Il ne peut tirer parti de ses facultés qu'à l'aide des accumulations qui ont été faites et protégées ; tout ce qui s'oppose à ces accumulations ou les dissipe nuit essentiellement à ses moyens de gagner ; et la misère, le dépérissement des classes indigentes, suit toujours le pillage et la ruine des classes riches. C'est par un sentiment confus de cette utilité du droit de propriété, autant qu'à cause de l'intérêt privé des riches, que, chez toutes les nations civilisées, l'atteinte portée aux propriétés est considérée comme un crime. L'étude de l'économie est très propre à justifier et à fortifier cette législation ; et elle explique pourquoi les heureux effets du droit de propriété sont d'autant plus frappants, qu'il est mieux garanti par la constitution politique. »

Traité d'Economie Politique T1. 1828

Analyse économique

avril 2016

L'industrie au cœur des déséquilibres français

Si la publication d'un déficit budgétaire 2015 plus faible que prévu (3,5% du PIB contre 3,8% attendu) devrait permettre à la France de ne pas avoir d'ennui avec la Commission Européenne dans le cadre de sa procédure pour déficit excessif, notre pays vient néanmoins de se distinguer. Pour la deuxième année consécutive, la France fait en effet partie des pays présentant des déséquilibres excessifs.

En réponse à la crise de la zone euro, la Commission Européenne a renforcé son suivi des économies concernées, en intégrant au « semestre européen » un volet consacré aux déséquilibres macroéconomiques. Concrètement, la Commission analyse chaque année, en sus des équilibres des finances publiques, les grands équilibres macroéconomiques pour les pays membres. En effet, l'histoire a montré que les seuls équilibres des finances publiques ne suffisaient pas à établir la solidité d'une économie (voir la Décade de novembre 2015 consacrée à l'Espagne du début des années 2000). Afin de donner davantage de poids à cette procédure, la Commission peut imposer une amende d'un montant allant jusqu'à 0,1% du PIB pour les pays ne s'attaquant pas à ces déséquilibres.

Cette analyse repose sur le suivi de plusieurs indicateurs pour lesquels des seuils ont été définis. Le dépassement de ces seuils entraîne une étude approfondie de la part de la commission, et la publication d'un rapport. En mai prochain, la commission présentera une série de recommandations pour chaque pays.

Les premiers indicateurs portent sur les équilibres internationaux. Ils mesurent respectivement le niveau du compte courant (qui doit se trouver entre -4% et +6% du PIB) et la position internationale nette, c'est-à-dire la valeur des actifs détenus à l'étranger nette des passifs détenus par l'étranger (qui doit être supérieure à -35%). Le premier indicateur vérifie que les relations commerciales avec le reste du monde sont relativement équilibrées : ni trop déficitaires, car il faut financer, ni trop excédentaires, car cela signifierait une déficience de la demande interne. Le deuxième indicateur est une mesure de stock, là où la première mesure le flux.

Ensuite viennent des indicateurs de compétitivité. La part de marché mondiale ne doit pas avoir baissé de plus de 6% sur les cinq dernières années. Le coût unitaire du travail ne doit pas avoir augmenté de plus de 9% en trois ans. Enfin, le taux de change effectif, qui tient compte du différentiel d'inflation avec les autres pays, ne doit pas avoir varié de plus de 5%, à la hausse comme à la baisse, sur trois ans.

Des indicateurs financiers sont aussi pris en compte : la dette consolidée du secteur privé ne doit pas représenter plus de 133% du PIB ; la dette publique doit pas représenter plus de 60% du PIB ; le crédit au secteur privé ne doit pas avoir augmenté de plus de 14% ni le passif des institutions financières de 16,5%. Enfin, les prix de l'immobilier corrigés de l'inflation doivent progresser de moins de 6% sur un an...

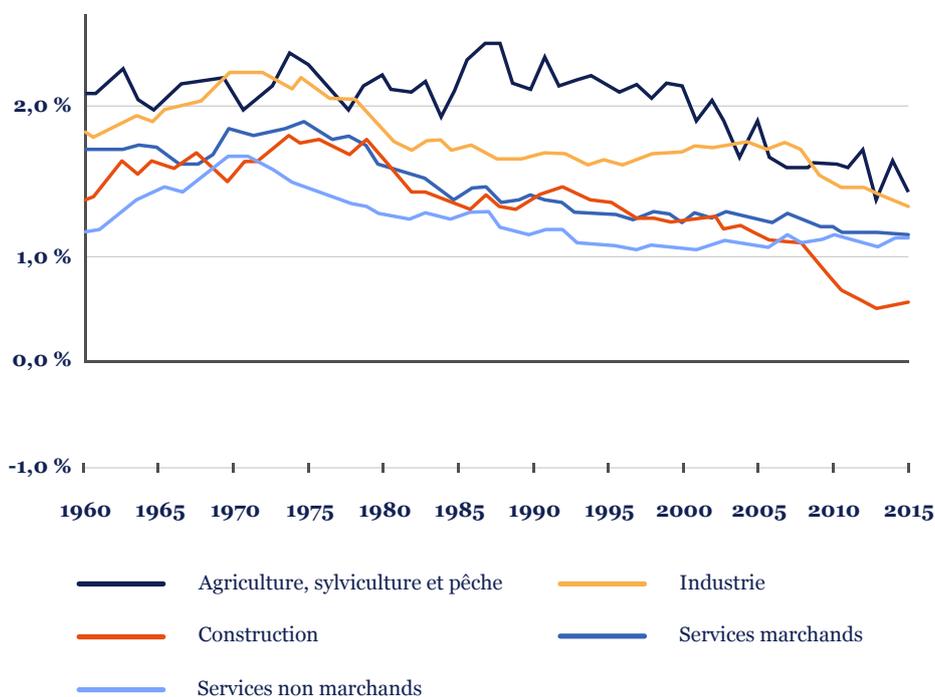
Pour finir, des indicateurs mesurent la santé du marché de l'emploi : le taux de chômage doit être inférieur à 10%, le taux d'activité ne doit pas avoir baissé de plus de 0,2% sur trois ans et les taux de chômage de long terme et des jeunes ne doivent pas avoir progressé respectivement de plus de 0,5% et 2% sur la même période.

Parmi ces indicateurs, ceux qui posent problème pour la France ont trait à la compétitivité (parts de marché), à l'endettement (dette privée et publique) et à l'évolution du marché de l'emploi. Pour résumer l'analyse de la Commission Européenne, la France souffre d'une dette publique excessive, dans un contexte où sa croissance potentielle -c'est-à-dire le rythme auquel le pays peut espérer croître- et sa compétitivité se dégradent nettement. En effet, les finances publiques françaises sont aujourd'hui soutenables, mais à condition de retrouver un rythme de croissance potentielle soutenu. Sinon, la croissance sera trop faible pour assurer le niveau actuel de dépenses publiques. Alors que d'autres pays ont pu connaître des déséquilibres causés par des bulles ou des excès, c'est bien au niveau de la compétitivité et de la productivité que l'économie française pêche.

Les problèmes de la compétitivité et de la productivité françaises sont complexes mais s'inscrivent dans un cadre précis : la désindustrialisation du pays. En effet, l'industrie est un secteur très important pour la croissance à long terme d'une économie : c'est dans l'industrie que l'on trouve les gains de productivité les plus importants ; c'est dans l'industrie que l'effort de Recherche et Développement est le plus important en pourcentage de la valeur ajoutée.

Le graphique ci-dessous montre l'évolution de la productivité horaire des différents secteurs. Les services ont toujours eu une croissance de la productivité inférieure à l'industrie : le rythme de croissance de la productivité dans ces secteurs est aujourd'hui de l'ordre de 0,2%. La chute de la part du secteur manufacturier dans l'activité économique française diminue donc d'autant la capacité du pays à générer un niveau de croissance de la productivité satisfaisant.

France: croissance de la productivité horaire (moyenne glissante sur dix ans)



Une analyse de la performance du commerce extérieur montre que l'amélioration récente des exportations doit tout à l'euro et à trois secteurs clés : l'aéronautique, l'automobile et la joaillerie. Hors ces trois secteurs, les parts de marché continuent de se dégrader, symptôme de ce malaise industriel. Par ailleurs, les importations rebondissent nettement, dès que la croissance domestique redémarre, phénomène masqué par la baisse actuelle du prix du pétrole.

Pourtant, la France ne manque pas de points forts. Elle conserve une excellente part de marché dans les secteurs de haute technologie, supérieure à sa part de marché manufacturière globale. Elle seule partage cette situation avec les pays nordiques et l'Allemagne. Mais paradoxalement, la France est catégorisée comme suiveuse dans l'innovation, alors que l'Allemagne et les pays nordiques constituent les leaders. En outre, malgré une politique généreuse de soutien à la recherche, la situation est bien moins glorieuse, si l'on enlève le secteur aéronautique.

De l'analyse de la commission, il ressort que les entreprises françaises investissent une part significative de leur valeur ajoutée, mais que cet investissement est trop porté vers la construction. Et pas assez vers les achats de machines ou les efforts de R&D et de développement des produits... Une des raisons en est la relative absence d'entreprises de grande et moyenne taille, celles-ci ayant tendance à investir bien davantage que les plus petites.

Pourquoi les entreprises françaises ont-elles du mal à grandir ? Outre les effets de seuil, leur moindre profitabilité est sans doute le facteur essentiel qui les pénalise, d'autant qu'elles sont plus dépendantes du financement bancaire. Sur ce point, le problème reboucle avec l'évolution des salaires en France. Comme nous le mentionnons dans la Décade de décembre 2015, la France a développé une préférence pour le salaire par rapport à l'emploi. Ceci fait que les salaires, notamment du fait des mécanismes d'indexation du SMIC, progressent plus rapidement que la productivité. Cette réalité pénalise donc in fine la capacité d'autofinancement des entreprises, les rendant donc plus tributaires du financement extérieur... La trop forte taxation des entreprises et du travail est un autre facteur pesant sur la profitabilité des entreprises.

Le théorème d'Helmut Schmidt, selon lequel « les profits d'aujourd'hui sont les investissements de demain et les emplois d'après-demain », reste vrai. Les choix économiques des quarante dernières années n'ont eu de cesse de peser sur la profitabilité de l'industrie française. Si les succès de certains secteurs ont pu masquer la lente dégradation de ce secteur pourtant vital, il apparaît que seule une politique visant à réindustrialiser la France sera à même de relever la croissance de la productivité de l'économie. Mais cette réindustrialisation sera vouée à l'échec si elle reste confinée aux dénominations ministérielles et aux comités Théodule qui ont trop souvent tenu lieu de réponse politique en France. Cette politique doit viser le coût du travail pour donner aux entreprises industrielles les moyens d'investir par elles-mêmes. Elle doit aussi viser à ce que les fruits de l'innovation aient du goût pour ceux qui en sont l'origine. L'activité industrielle demande du capital, trop taxer le capital c'est taxer l'industrie. Enfin, comme cette étude de la Commission Européenne le rappelle (et comme un rapport de septembre 2014 de France Stratégies le montrait déjà), il faut baisser le coût des services, qui sont protégés de la compétition internationale et dont le niveau élevé pénalise la compétitivité des entreprises. Tout un programme !

Reçu 10/10

avril 2016

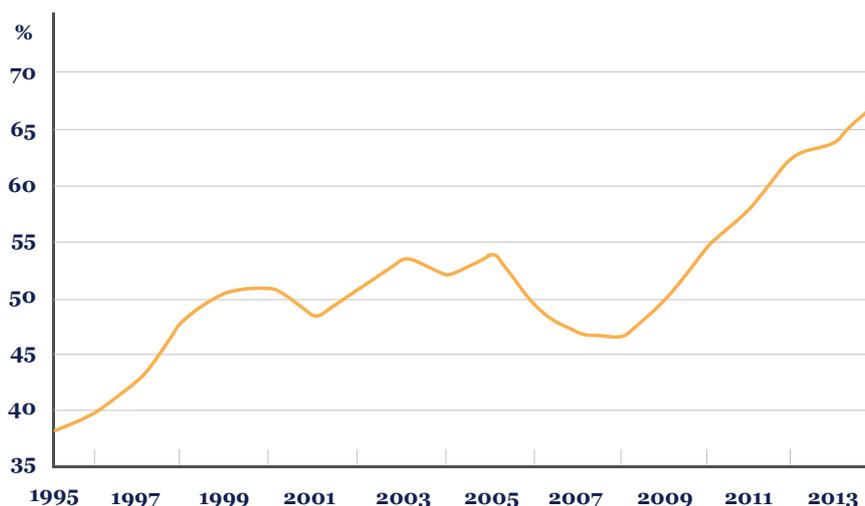
« Une vérité appartient, non pas au premier qui la dit, mais au premier qui la prouve. »
(traité 1^{re} ed.)

L'impôt sur le capital au XXI^e siècle : une coûteuse singularité française, Michel Didier & Jean-François Ouvrard. Paris, Economica, 2016

Voilà une belle contribution au diagnostic et de sages propositions pour contrarier le déclin industriel et le sous-emploi chronique de notre pays. Avec une documentation parfaite et des analyses équilibrées et comparatives les auteurs démontrent que le niveau de fiscalité sur le capital en France est marqué par l'éparpillement, l'instabilité et un niveau qui n'a cessé de progresser pour atteindre un record.

Total des impôts sur le capital des ménages rapporté au total des revenus du capital des ménages en France

En %



C'est un boulet pour la croissance, le capital étant un facteur de production qui circule vite entre les économies. En l'absence d'accumulation du capital productif, ce sont l'innovation et les gains de productivité qui s'étiolent. Mais le capital est souvent un gros mot dans nos médias qui relaient pourtant le niveau élevé du chômage sans en analyser les causes profondes. Loin d'être efficace économiquement notre fiscalité sur le capital est source d'injustice sociale : les plus gros patrimoines peuvent l'alléger, mais la collectivité le supporte par un chômage élevé issu de notre faible compétitivité. Capital et travail sont bien liés dans la fabrique ou la destruction de la prospérité.

Collé 0/10

avril 2016

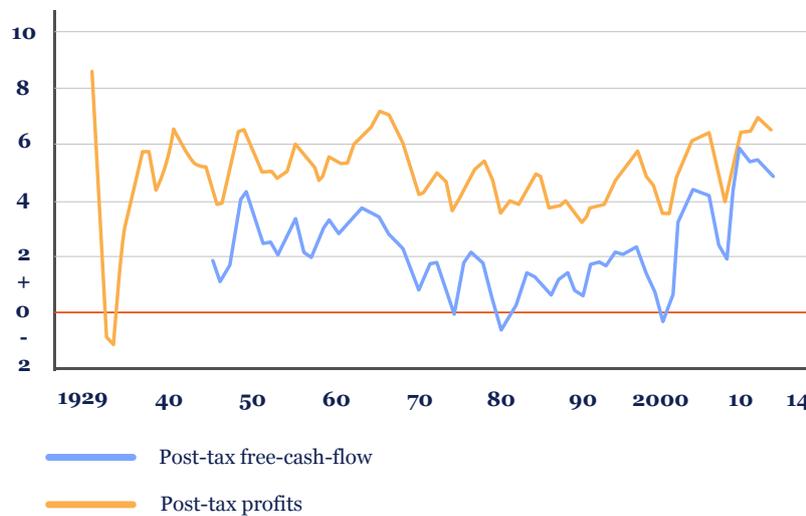
« L'économie : il y a peu de sujet sur lequel on se soit plus donné carrière pour déraisonner »
(traité 1^{re} ed.)

Excès de profits aux USA, insuffisance de compétition

Si le problème de beaucoup d'entreprises françaises est leur insuffisante rentabilité, le problème est inverse avec les entreprises américaines : The Economist dans son numéro du 26 mars publie une enquête approfondie sur le niveau de rentabilité des entreprises américaines.

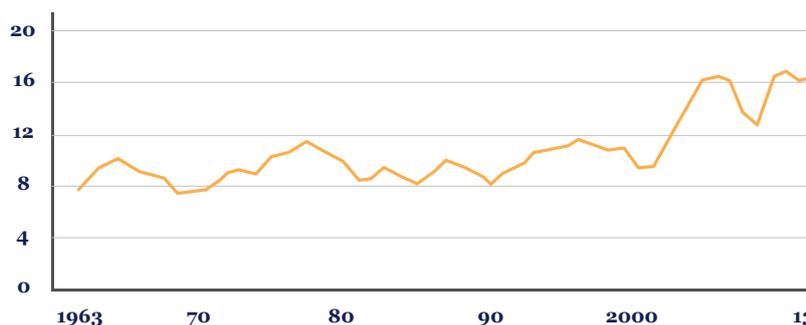
USA : Bénéfices des entreprises nationales

En % du chiffre d'affaires



Rentabilité sur le capital des entreprises américaines

En %



Les salariés américains savent bien que leur part de valeur ajoutée est sous pression depuis des décennies. Le sous-emploi a permis aux grandes entreprises de conserver les gains de leur meilleure gestion, mais la persistance d'une rentabilité très élevée et au plus haut niveau historique, alors que le coût du capital est très faible, pose question. Les grandes firmes américaines ont abandonné leurs ambitions de conglomérats et se sont concentrées sur leurs spécialisations en renforçant leur poids sur leurs marchés. La concentration est notable et se poursuit comme en témoigne l'annonce de la fusion entre Dow Chemicals et Dupont. Les 4 premières firmes de chaque secteur représentent en moyenne pondérée 32% de parts de marché aujourd'hui contre 26% il y a 20 ans. Ces firmes savent défendre leurs intérêts auprès des autorités qui produisent des barrières à l'entrée (réglementations, normes etc.) que les plus petites entreprises ne peuvent franchir tant les coûts sont élevés. Des structures oligopolistiques sont observables dans les piles et batteries, l'alimentation animale, les télécoms ou la pharmacie. Les grands investisseurs comme BlackRock, State Street ou Capital Group, eux-mêmes concentrés, fixent les mêmes objectifs de profitabilité à ces grandes firmes. D'une certaine manière l'arbitrage se fait en partie en faveur des retraités, qui détiennent des plans d'épargne investis en actions au détriment des travailleurs : l'évolution démographique américaine est sans doute aussi responsable. Seuls un plus sévère contrôle des autorités antitrust, une réduction des protections des droits de propriété industrielle pourront remettre davantage de concurrence sur le marché américain. Mais la baisse du taux de chômage, aujourd'hui à 5%, si elle se poursuit, finira aussi par permettre une meilleure répartition de la richesse créée.

Parole d'entrepreneur

avril 2016

Fabienne Boé de Pirey L'Agence INTERIEURS



L'Agence INTERIEURS a été fondée il y a une dizaine d'années pour répondre aux attentes de mes clients en matière de décoration : être écoutés, guidés, accompagnés.

Aujourd'hui, mes «clients» sont des particuliers, mais aussi des entreprises, des hôpitaux ou des plateaux tv.

1) Pourquoi être devenue entrepreneur ?

Après une expérience de 8 ans dans un grand groupe de cosmétiques français, suivie d'une interruption pour raison familiale de 5 ans en Italie, j'ai opté pour une reconversion professionnelle totale afin de travailler dans mon domaine de prédilection absolue, la Décoration.

Reprise d'études à l'École BOULLE section formation professionnelle en Architecture Intérieure pour donner des bases solides à cette sensibilité.

Après deux ans en free lance dans des Agences de production d'événements déco ou en Agence d'architectes, évidence absolue de se mettre à mon compte pour plus de liberté et une gestion directe et totale de chaque projet client.

2) L'entrepreneur est-il seul à entreprendre ?

Je suis entièrement responsable de cette structure créée il y a 10 ans cette année. Secondée par des stagiaires, assistée par des spécialistes en 3D et autres visuels nécessaires aux présentations clients et épaulée par des artisans, je suis néanmoins seule à trouver des nouveaux clients, répondre à leurs attentes et les accompagner jusqu'à la réalisation finale avec une satisfaction totale pour eux.

Evidemment, que de stress personnel, de recherches durant les week-ends, de comptabilité ou de préparation de dossiers clients le soir...

3) Pour vous, qu'est-ce que la création de valeur ?

Partir de rien et arriver à une réalisation complète qui corresponde exactement aux attentes de mes différents clients sans imposer de style mais en restant à l'écoute d'un bout à l'autre.

4) Quelles sont les trois mesures que vous prendriez pour améliorer le développement des entreprises françaises ?

- Petite structure je suis, et petite je resterai, sauf en cas de rachat ou d'association avec une autre Agence complémentaire, d'architecture par exemple.

Mais j'ai souvent des besoins de renfort ponctuels et la seule solution est le stage ou le CDD, qui est lourd (contrat, déclaration d'embauche) et coûteux (et peut-être, semble-t-il de plus en plus) : comment rendre faciles et légers des contrats de courte durée, le temps d'un chantier ou d'une mission ? Il faut favoriser l'embauche temporaire pour faire face à l'activité irrégulière de ce type de structure.

- Comptabilité, publication des comptes, déclarations etc. le formalisme reste lourd et coûteux (recours nécessaire à un comptable), comment pourrait-on l'alléger, par exemple par le moyen de déclarations forfaitaires en-dessous de certains seuils ?

- Les appels d'offres publics existent pour des chantiers, par exemple pour la décoration ou le réaménagement de bâtiments publics, mais les dossiers sont tellement lourds à remplir que seules des entreprises très structurées peuvent y répondre, c'est dommage car les TPE peuvent être très compétentes et n'embauchent quasiment que des Français (pas de travailleurs détachés).
